

# BULLETIN TECHNIQUE D'ALERTE

## REPLACEMENT DE LA POMPE À CARBURANT SUR MOTEURS ROTAX® DE TYPE 912 (SÉRIE) ASB-912-053UL

### OBLIGATOIRE

#### Rappel des symboles :

Attention aux symboles suivants utilisés dans le présent document : ils mettent en évidence des informations particulières.

- ▲ DANGER : Identifie une instruction qui, si elle n'est pas suivie, peut causer des blessures graves, voire entraîner la mort.
- ATTENTION : Indique une instruction qui, si elle n'est pas suivie, peut provoquer de sévères dommages au moteur ou conduire à la suspension de la garantie.
- ◆ NOTA : Identifie une information pratique pour une meilleure utilisation.

#### 1) Informations de planification

##### 1.1) Moteurs concernés

Toutes les versions des types de moteurs suivants :

- 912 UL du numéro de série 4 407,646 au numéro de série 4 408,361
- 912 ULS du numéro de série 5 646,084 au numéro de série 5 648,164
- 912 ULSFR du numéro de série 4 430,267 au numéro de série 4 430,500 et du numéro de série 6 374,028 au numéro de série 6 374,054

##### toutes les pièces

- Pompe à carburant réf. 892230, 892232, 892540 (version standard) et réf. 892235, 892236, 892545 (version avec conduite flexible de carburant), qui était fournie en tant que pièce détachée.
- Sont aussi concernés tous les moteurs et réducteurs sur lesquels les pompes à carburant mentionnées ci-dessus ont été montées, en tant que pièces détachées, à l'occasion d'une réparation/révision générale durant la période de fourniture qui a commencé en janvier 2006.
- ◆ NOTA : Tous les moteurs et réducteurs déjà post-équipés des pompes à carburant réf. 892542 ou 892546 ne sont pas concernés.

Pour obtenir des instructions complètes et entièrement satisfaisantes au présent Bulletin technique d'alerte, consulter le Bulletin technique d'alerte ASB-912-053, dernière édition, à partir du chapitre 1.2.

- ◆ NOTA : Chapitre 1.6) Approbation : Non requise pour les moteurs de type UL (série).  
Chapitre 3) Réalisation : En supplément : personnes possédant une formation adéquate et spécifique au type.